



NDR
ELECTRIC

Garantie Limitée - Ampoules

Termes Général

Les produits NDR Electric sont garantis suivant leur date de livraison. (voir ci-bas pour les détails) Pendant cette période, la garantie couvre tout défaut de fabrication, et à la discrétion de NDR, le produit en question sera remplacé. Aucun remboursement de main-d'œuvre d'installation ou transport sera accepté.

Une copie de la facture originale d'achat devra être soumise pour toutes demandes de garantie. Aucune marchandise ne pourra être retournée sans l'autorisation de NDR (Département Service à La Clientèle).

Catégories de produits et période de garantie :

Ampoules type Halogène et Incandescent	1 year
Ampoules type DEL	5 years

Exceptions à la Garantie

La garantie décrite ci-haut ne s'applique pas aux circonstances suivantes :

- 1 - Bris ou dommage résultant de l'usure normale, de négligence, accident ou mauvais traitement*
- 2 - D'une mauvaise installation, application contradictoire au produit, dommage causé par une fluctuation électrique, feu, inondation ou tout autre acte de nature.*
- 3 - Bris ou dommage aux produits qui ont été modifiés ou intégrés à un autre produit provenant d'un autre manufacturier.*